

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

156150

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5666

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUADDI HABIBA

Date de naissance : 01.01.1958

Adresse : INARA I, Rue 12 N°.10 casablanca

Tél. : 06.72.14.20.80 Total des frais engagés : 436,3 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Dr HASSANI Redouane  
Spécialiste ORL-Chirurgie  
Cervico Faciale  
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins  
Qods California, Appt 14 Ain Chock  
Casablanca - Tél. : 05 22 52 50 70

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/02/2023

Nom et prénom du malade : BOUADDI HABIBA Age: 65

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : affection ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date(s) des Actes	Nature(s) des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/09/2023	c.v.	Dr HASSANI Redouane spécialiste ORL-Chirurgie Cervico Faciale 511, Bd Al Qods Rés. les Jardins Qods California, Appt 14 Ain Chack Casablanca. Tel.: 05 22 52 69 78	250DH	Dr HASSANI Redouane spécialiste ORL-Chirurgie Cervico Faciale 511, Bd Al Qods Rés. les Jardins Qods California, Appt 14 Ain Chack Casablanca. Tel.: 05 22 52 69 78

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/02/23	86.30

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]  
ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Tél: 0522 52 69 78

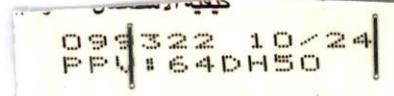
الهاتف : 0522 52 69 78

### Ordonnance Médicale

Casablanca le : 17/02/2023

MME BOUADI HABIBA

- Polydexa  
3 gouttes, matin, midi, soir, pendant 7 jours
- Myk 1% solution  
3 goutte, le matin, pendant 1 mois

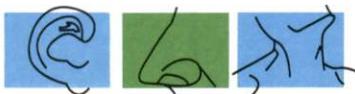


Dr HASSANI Redouane  
Spécialiste ORL-Chirurgie  
Cervico Faciale  
511, Bd Al Qods Res les Jardins  
Qods Californie, Appt 14 Ain Chock  
Casablanca - Tél. : 05 22 52 69 78

**Dr HASSANI Redouane**

**Spécialiste**

Oto-rhino-laryngologie  
Chirurgie cervico-faciale



Tél: 0522 52 69 78

**د.الحسني رضوان**

**أخصائي**

طب وجراحة الأنف والحنجرة  
جراحة العنق والوجه

الهاتف : 0522 52 69 78

## **Ordonnance Médicale**

Casablanca le : 17/02/2023

## **Facture**

**MME BOUADI HABIBA**

<b>Acte</b>	<b>Honoraire</b>
Consultation	250,00 Dh
Micro-aspiration des oreilles	100,00 Dh
<b>Total</b>	<b>350,00 Dh</b>

Arrêté la présente facture à la somme de :  
350,00 Dirhams

Dr HASSANI Redouane  
Spécialiste ORL-Chirurgie  
Cervico Faciale  
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins  
Qods Californie, Appt 14 Ain Chock  
Casablanca - Tel. : 05 22 52 69 78